



Objet : Contribution à l'enquête publique « projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Salles-la-Source au lieu La Cau »

Madame, Monsieur,

La LPO Occitanie délégation territoriale Aveyron travaille depuis 2005 sur l'amélioration des connaissances de l'Œdicnème criard, un oiseau protégé, emblématique et fragile de nos causses.

En 2010, les effectifs aveyronnais en période de reproduction ont été estimés entre 100 et 130 couples (LPO/ONCFS). Lors de cette étude, la moitié de la population se répartissait sur le causse Comtal. Le reste se trouvait aux alentours de l'agglomération de Rodez, le causse de Séverac, le nord du causse du Larzac. Quelques couples étaient encore présents sur le causse Noir mais en faible nombre.

Depuis 2010, le suivi de l'espèce s'est concentré sur le comptage des rassemblements post-nuptiaux. Les oiseaux se regroupent alors avant leur départ en migration. Ils sont généralement très fidèles à leurs sites et y reviennent années après années. Une quinzaine de sites sont connus dans le département : ce sont des parcelles de pelouses sèches ou de prairies rases, des labours ou des chaumes de céréales.

Nous constatons depuis une dizaine d'années une disparition progressive de cette espèce qui nous inquiète vivement (baisse de 50 % de perte des effectifs depuis 2010).

Les menaces avérées et potentielles sur la population sont de plusieurs ordres :


- Perte des habitats favorables à l'espèce : fermeture progressive des milieux naturels des causses liée à l'abandon progressif des activités pastorales, urbanisation et aménagements routiers, remblais,
- Dérangements humains répétés (activités motorisés, activités cynégétiques, travaux agricoles ou non sur un espace-temps plus ou moins long) qui obligent les individus à se déplacer temporairement sur une autre parcelle et qui peuvent entraîner l'abandon du nid, augmenter la prédation des œufs ou des jeunes, voire la désertion du site,
- Certaines pratiques culturales qui diminuent la disponibilité en nourriture et modifient l'assolement du sol (utilisation de produits phytosanitaires, épierrage, mise en culture des pelouses sèches, fertilisation des sols pauvres).

Le projet de mise en place d'une centrale photovoltaïque sur le lieu-dit « La Cau » dans l'enceinte de l'aéroport de l'Aéroport de Rodez-Salles-la-Source nous inquiète pour la pérennité de cette espèce.

En effet, bien que l'Œdicnème criard soit bien cité dans l'avis du MRAe et vraisemblablement pris en compte dans l'étude d'impact, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- L'espèce est historiquement connue sur cette zone depuis 1992 par la LPO.
- Un comptage du site de regroupement post-nuptial en septembre 1996 attestait de la présence d'un minimum d'une centaine d'oiseaux. Aujourd'hui, ce regroupement qui s'établit entre septembre et octobre montre une baisse alarmante des effectifs depuis 2010 où un maximum de 32 oiseaux a été comptabilisé en 2016, et il est même absent selon les années. Cela démontre la chute du nombre d'oiseaux se reproduisant au sein même de l'aéroport. Dans les alentours immédiats nous n'avons pas une connaissance fine de l'effectif des couples nicheurs mais ils pourraient être compris entre 1 et 3 couples au sein même de l'enceinte de l'aéroport.
- Nous n'avons pas une connaissance fine du nombre de couples nicheurs dans l'enceinte de l'aéroport et sa périphérie immédiate mais il pourrait être compris entre 2 à 5 couples.
- Nous n'avons pas de recul nécessaire pour affirmer que la perte d'habitat induite par la mise en place de cette centrale photovoltaïque n'aura pas d'impact sur l'espèce localement. En effet, cela peut entraîner une perte d'habitats favorables pour son alimentation et sa reproduction bien que la surface au sol du projet soit limitée.
- Compte tenu de la fidélité de l'espèce à ses sites de reproduction et ses sites de regroupement, de ses exigences en termes d'habitats favorables disponibles, de la chute généralisée des effectifs sur le département et des connaissances de la zone en tant que site historique pour cette espèce, nous demandons que des mesures proportionnées au risque pour cette espèce soient mises en place.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Rodolphe Liozon

Directeur

LPO Occitanie – délégation territoriale de l'Aveyron

10, rue du couvent

Cruéjols

12340 Palmas-d'Aveyron

Tél. 05 65 42 94 48 • <http://aveyron.lpo.fr/> • aveyron@lpo.fr